

Le Ministère prétend refonder la formation des enseignants en plaçant les concours en fin de M1, en affectant les lauréats en responsabilité à mi-temps et en donnant aux épreuves des concours une coloration plus professionnelle. Une bonne chose ?

Certes, les étudiants seront payés un an plus tôt. Mais ce n'est pas en juxtaposant les tâches (préparer le concours puis être titularisé, et valider un master) et les statuts (étudiant et fonctionnaire-stagiaire) que l'on évacue la question de la professionnalisation : la construction des savoirs professionnels en M1 sera orientée par leur utilisation en vue des concours. En M2, les enseignants-stagiaires seront encore invités à reproduire ce qu'ils auront observé chez les enseignants « chevronnés », d'autant plus que les rectorats qui ont depuis la mastérisation la main sur la mise en œuvre concrète de la formation, la désignation des tuteurs et la titularisation, semblent devoir la garder (le poids de l'état-employeur dans la formation n'est donc pas forcément moindre lorsque le recrutement est tardif). Comment, d'ailleurs, la formation serait-elle améliorée alors que la place du concours et l'insuffisance des budgets liée à l'autonomie des universités conduit à une baisse sévère du volume de formation ? L'expérience montre que repousser le recrutement ne résout pas ce problème.

Pour que la formation n'aboutisse pas à une « conformation », mais permette aux enseignants d'être concepteurs et de lutter contre la reproduction des inégalités scolaires, il faut la penser après un concours à bac + 3, sur au moins deux années, avec reconnaissance d'un master. La formation professionnelle pourra alors être une formation véritablement intégrée.

Débarrassés de la contrainte du concours, les stagiaires pourront se projeter dans l'entrée dans le métier de manière progressive, en travaillant à la fois sur les objets disciplinaires (maîtrise des savoirs mais aussi des enjeux épistémologiques de leur discipline) et professionnels. Des équipes pluricatégorielles (universitaires, formateurs ESPE, tuteurs) doivent pouvoir travailler ensemble pour élaborer des formations alternant pratique réflexive du terrain et savoirs issus de la recherche, auxquels les stagiaires seraient véritablement initiés. Cela permettra aussi de construire une culture professionnelle commune, y compris avec le 1^{er} degré.

Grégory Bekhtari, Romain Gentner et Marie Haye, École Émancipée.